

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2216

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations des secteurs de la danse et du cirque sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 136 500 euros -  
Approbation d'une convention avec la Compagnie Propos

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** M. KEPENEKIAN Georges

<b>SEANCE DU 4 JUILLET 2016</b>
---------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2216 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS DES SECTEURS DE LA DANSE ET DU CIRQUE SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL POUR UN MONTANT GLOBAL DE 136 500 EUROS - APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMPAGNIE PROPOS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La danse à Lyon a toute sa place sur la scène culturelle. Forte de la dimension internationale de la Maison de la Danse et de la présence de centres de formation tels que le Conservatoire de Région et le Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse, Lyon accueille de nombreuses compagnies de danse qui proposent des projets culturels et artistiques de qualité. La Ville de Lyon a souhaité inscrire l'identité « danse » de la ville dans la durée, par la mise en place d'un dispositif qui favorise la création et l'accompagnement des artistes et qui prend forme, notamment, par l'attribution de subventions sur le Fonds d'Intervention Culturel.

Cette année, trente-sept associations ont sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour le développement de leur projet chorégraphique ou circassien. Les dossiers ont été étudiés et expertisés ; dix-huit d'entre eux ont été sélectionnés en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Les aides sont de plusieurs niveaux : soutien à la création et/ou à l'émergence ; soutien à l'inscription sur le territoire ; soutien au rayonnement.

Je vous rappelle, par ailleurs, qu'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € a déjà été allouée à l'Association Scène 7 et 15 000 € à la MJC Ménival (Ecole de Cirque) en tant que Scènes Découvertes, lors du Conseil municipal du 18 janvier 2016.

Vous trouverez ci-dessous une présentation, en trois parties, des compagnies de danse et de cirque pressenties pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement sur le Fonds d'Intervention Culturel pour l'exercice 2016.

**1 – AIDE A LA CREATION ET/OU A L'EMERGENCE DES FORMES ET DES EQUIPES**

---

**COLLECTIF A R**

Ce Collectif, situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, a été fondé en 2012 par trois danseurs du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Le désir d'associer la percussion et la danse contemporaine est au cœur de leur processus de création. Depuis, ils ont créé deux pièces chorégraphiques qui ont été diffusées en France et à l'international (57 représentations la saison dernière). Leur première création, intitulée "Etats des Lieux", a été jouée trois fois à Lyon, au Musée des Beaux-Arts de Lyon, sur le Parvis Descartes de l'ENS lors de la biennale off et dans le cadre de Tout le Monde Dehors. Cette saison, le

Collectif travaille sur un nouveau projet : “h o m e” veut questionner la notion de quotidien, les doutes, les peurs, le contentement qui lui sont relatifs. Une femme et deux hommes se partagent le plateau et évoquent ensemble de simples étapes de vie par un travail de cut-up physique, comme un bégaiement de l'action. L'aspect musical est conçu autour d'un dialogue entre une batterie acoustique et son prolongement électronique. Cette création est coproduite par le CCN de Rillieux-la-Pape qui l'a accueilli en résidence avec représentation publique le 19 mai 2016. Parallèlement à son travail de création, le Collectif mène des actions de sensibilisation pour amateurs autour de la pièce « h o m e » et des ateliers pédagogiques à la Maison d'arrêt de Corbas. Le Collectif a participé aux journées portes-ouvertes de l'Opéra de Lyon, le 7 mai 2016.

**Proposition : 2 000 €.**

### **COLLECTIF ARRANGEMENT PROVISOIRE**

La Compagnie Arrangement Provisoire, située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, a été créée en 2007 par Jordi Gali formé en danse contemporaine à l'Institut del Teatre de Barcelone. Il a été interprète auprès de différents chorégraphes dont Anne Teresa De Keersmaeker et Maguy Marin, artiste associé à Ramdam entre 2011 et 2014. Le dialogue entre geste et objet est au cœur de ses dernières créations : T, Ciel, 22 Cailloux, Abscisse, Stance. La Compagnie accompagne également les projets de création des danseuses et chorégraphes Anna Massoni et Vania Vaneau. La saison 2014-2015 a été entièrement consacrée à la création de MAIBAUM, pièce de Jordi Gali pour cinq interprètes, accueillie en résidences à Paris, aux Subsistances, à Ramdam (Ste Foy les Lyon), à Chalon dans la Rue. La pièce a été présentée par les Subsistances du 9 au 11 juin 2016. Au cours de cette saison 2015-2016, la Compagnie poursuit la diffusion de son répertoire et soutient la nouvelle pièce d'Anna Massoni et Vania Vaneau intitulée "Ornement" accueillie en résidences aux Subsistances, à Paris (Point Ephémère, CND, Micadances, Les Ateliers de Carolyn Carlson) et à Grenoble (Le Pacifique).

**Proposition : 2 000 €.**

### **COLLECTIF ÉS**

Le Collectif ÉS, situé dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, a été créé en 2011 par quatre danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse de Lyon. Deux créations ont été réalisées depuis, dans lesquelles les danseurs abordent des notions qui leur sont chères, comme l'explosion de l'espace scénique et l'exploration de la voix comme corps. P'lay's, est une pièce chorégraphique sur le thème du jeu de société et de son addiction et "hippopotomonstrosesquippedaliophobie" aborde la peur des mots trop longs ou l'énumération de l'absurde.

Rapidement, la Compagnie a attiré l'attention des programmeurs et des professionnels. Les deux pièces ont donné lieu à une cinquantaine de représentations : au Théâtre l'Astrée à Villeurbanne, le Centre Chorégraphique National de Rillieux, le Croiseur à Lyon, le Théâtre du Vellein à Villefontaine, le Pacifique à Grenoble et plus récemment à la Maison de la Danse et au Toboggan. Avec son deuxième spectacle, le Collectif ES a remporté le prix du public lors du concours de danse contemporaine Reconnaissance organisé à la Rampe d'Echirrolles en novembre 2014. Le collectif poursuit la rencontre directe avec le

public par des interventions artistiques dans différents milieux et pour différents publics.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 3 000 €.**

### **ASSOCIATION HIP HOP DE LYON**

L'Association Hip Hop de Lyon, située dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, a été créée par GYOM, danseur professionnel, chorégraphe et professeur de danses urbaines dans le but de promouvoir la culture des danses urbaines et d'encourager leur développement. Cette structure organise, depuis 10 ans, le festival « Arts of Dance » (A.O.D) dédié aux danses urbaines « debout », c'est-à-dire sans acrobaties au sol et qui regroupe plusieurs disciplines : le hip-hop new style, le popping, le krump, la house danse et le waacking. Il fait partie des cinq plus grands festivals de hip-hop d'Europe et le plus important de la région. Cette manifestation au succès grandissant réunit des participants de toute la France, deux cents danseurs en compétition et mille personnes dans le public en 2015. La dixième édition se déroulera du 28 au 30 octobre 2016 à la halle des sports à Lyon 3<sup>e</sup>. Les quatre chorégraphes invités sont des personnalités renommés venus des Etats-Unis et de France.

D'autre part, l'Association a ouvert en septembre 2013, un studio de danse "Ecole de danse Hip Hop Lyon" près de la Part-Dieu, 19 rue de la Rize afin de proposer des cours de hip hop, House Danse, entraînements physiques, zumba.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015 par la délégation à la Culture.

**Proposition : 2 500 €.**

### **ASSOCIATION MÂ**

Cette Association, située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, a été créée il y a six ans, par dix danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon dans le but d'engager des projets artistiques communs ou personnels.

Créations de spectacles, actions pédagogiques et sociales, vidéo-danse..., l'Association Mâ soutient des projets très divers, donnant à chacun la place et l'opportunité de mettre en œuvre ses désirs artistiques. Une attention particulière est portée sur la collaboration avec d'autres domaines artistiques et l'accompagnement du public dans la découverte de l'art chorégraphique... Le collectif a aujourd'hui une douzaine de créations à son actif. Cette saison, cinq pièces chorégraphiques sont en cours de création. Des ateliers pédagogiques sont réalisés en partenariat avec la ville de Lyon dans des écoles du 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, à Rillieux en partenariat avec le CCN, à Lyon 5<sup>e</sup> et à Francheville en partenariat avec le Centre National de la Danse, soit 500 enfants concernés.

L'Association s'est installée sur les pentes de la Croix-Rousse, 32 rue des Tables Claudiennes dans une ancienne école de danse, un espace partagé pour travailler et créer, baptisé "Lieux" qui accueille trois compagnies en résidence toute l'année et de nombreux artistes de manière ponctuelle. Dans ces locaux, sont

également accueillis des ateliers de pratiques amateurs ou professionnels hebdomadaires, des résidences d'artistes, des stages divers.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 2 000 €.**

### **ASSOCIATION LA SECONDE TIGRE**

L'Association « La Seconde Tigre », située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, réunit deux artistes, Hélène Rocheteau, danseuse et Pauline Laidet, comédienne issue de la comédie de Saint-Etienne. Cette dernière collabore régulièrement avec le chorégraphe Denis Plassard (récemment sur le dernier défilé de la Biennale de la danse). Toutes deux, avec leurs outils propres, voix ou mouvement, se retrouvent sur cette envie commune de placer la sensation au cœur de leur travail. Elles ont réalisé ensemble le spectacle chorégraphié «Fleisch», une pièce chorégraphique mêlant textes, danse et musique. Cette création s'inspire du livre d'Horace Mc Coy *On achève bien les chevaux*, sur le thème des marathons de danse qui avaient lieu aux Etats-Unis en pleine crise économique des années 30. Elle réunit des comédiens professionnels et des amateurs laissant une grande part à l'improvisation et à la performance. "Fleisch" est un projet participatif qui nécessite une implantation sur le territoire en amont pour former une vingtaine d'amateurs afin qu'il participe au spectacle avec les danseurs professionnels. La pièce a été diffusée au Théâtre de Vénissieux, au Théâtre de la Croix Rousse, au Croiseur et au Théâtre Jean Vilar à Bourgoin sur la saison 2015-2016. D'autres pièces sont également en tournée, *Blast* et la *Nuit Manquante*.

Pour mémoire, une subvention de 1 500 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 1 500 €.**

### **A SHORT TERM EFFECTS**

Cette structure de création artistique, située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, est dirigée par Alexandre Roccoli, danseur et chorégraphe qui développe des projets dans les champs des arts chorégraphiques, plastiques, sonores et visuels. Alexandre Roccoli se forme au Centre Chorégraphique National de Montpellier puis travaille chez Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil de 1999 à 2002. Depuis 2003, il collabore avec des artistes berlinois et newyorkais tout en créant sa propre compagnie à Lyon.

Sur les années 2015-2016-2017, Alexandre Roccoli poursuit son travail de recherche autour des mémoires corporelles des savoir-faire artisanaux et ouvriers, la transe et la répétition du geste. Il s'engage sur une trilogie de pièces qui articulent des logiques d'écriture de «sensations et d'états». La première pièce "Longing" créée en 2015, a été programmée aux Subsistances à Lyon en janvier 2016 puis partira en tournée en France, en Italie et au Maroc. Le 2<sup>e</sup> volet "Weaver-Raver" sera accueilli en résidence au CDC Pacifique de Grenoble, au CCN de Caen et aux Subsistances. Par ailleurs, Alexandre Roccoli met en place des projets en collaboration avec la maison d'arrêt de Corbas et l'hôpital Saint Luc Saint Joseph dans le cadre de Culture à l'Hôpital. Il donnera des formations aux élèves de 3<sup>e</sup> année et du Jeune Ballet du CNMSD Lyon.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 2 000 €.**

## **2 – LA PERMANENCE D’UN TRAVAIL INSCRIT SUR LE TERRITOIRE**

---

### **COMPAGNIE ACTE**

La Compagnie ACTE est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot. La Compagnie s’est installée en 2008 dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, dans un studio aménagé avec l’aide de la Ville et de la Région. Le studio Des Hériveaux est dédié au développement des activités de création de la Compagnie, mais également, à la sensibilisation des publics, l’accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d’un lieu de répétition. La création de la Compagnie, *Lieu d’être*, marque, en 2010, un tournant dans le projet artistique de la Compagnie qui s’oriente désormais vers la réalisation de créations chorégraphiques dans l’espace public. *Lieu d’être* est une création nomade pour les villes, qui incarne l’histoire de lieux habités en impliquant, auprès des danseurs professionnels, les habitants d’un immeuble, d’un quartier au processus de création. Après la biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé à Vienne, Riom, Paris, Guise, Cergy-Pontoise, Villeurbanne et plus récemment à Saint Martin d’Hères le 4 juin 2016. Il sera présent au mois de septembre à l’Ile de la Réunion. La compagnie travaille, depuis 2015, sur un nouveau projet, *Journal d’un seul Jour*, en coproduction avec la Maison de la Danse. Cette création est une expérience immersive et digitale pour trois danseurs et un musicien qui investit différents lieux d’une ville. Elle a été programmée les 6 et 7 mai 2016 par la Maison de la Danse. Le spectacle a débuté à la Gare de la Part-Dieu pour finir sur le Pont Raymond Barre.

Pour mémoire, une subvention de 12 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 12 000 €.**

### **ANDO**

Cette Association, située dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, a été créée en 2007 par Davy Brun, danseur et chorégraphe, formé au Conservatoire National de Région de Lyon et à l’école de danse de l’Opéra de Paris. Ses années passées au ballet de l’Opéra de Lyon, au Théâtre de Genève et auprès de chorégraphes de renom (Trisha Brown, Maguy Marin, Philippe Decouflé, William Forsythe), lui ont permis de découvrir de nombreuses gestuelles tout en l’incitant à créer ses propres chorégraphies. Il a connu ces dernières années une accélération dans le développement et la reconnaissance des activités de la Compagnie. La saison dernière, les deux créations en tournées (l’Oiseau de Feu et Akiko) ont donné lieu à 31 représentations pour une fréquentation de plus de 13 400 spectateurs (présence à Vénissieux, Villefontaine, Tassin, Irigny, Décines). Davy Brun est artiste associé à la Scène Nationale de Sceaux, les Gêmeaux jusqu’en 2017. Il est également en résidence au centre d’Art contemporain au Fort du Bruissan à Francheville où il a carte blanche pour mettre en place différents événements (bal hip hop, bal grec, tango) ateliers chorégraphiques, cours de danse.

La dernière création de la Compagnie, "Don Cervantes", est une pièce pour six danseurs qui propose une lecture inédite de l'œuvre de Miguel de Cervantès, Don Quichotte. Davy Brun a opté de travailler sur la métamorphose, la différence, l'illusion et l'ambiguïté. Tantôt Don Quichotte, tantôt Miguel de Cervantes, ces deux figures d'un même personnage évoluent sur scène à tour de rôle, tel ce miroir aux alouettes donnant deux reflets d'une même réalité.

Pour mémoire, une subvention de 4 500 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 4 500 €.**

### **COMPAGNIE ANOU SKAN**

L'Association Anou Skan a été créée par les danseurs et chorégraphes, Sophie Tabakov et Laurent Soubise. Leur travail est autant artistique que pédagogique avec la pratique de la danse, du chant et du Mouvement Corporel Educatif, auprès de publics diversifiés. La Compagnie est installée 1 rue Sainte Marie des Terreaux à Lyon 1<sup>er</sup> dans un studio de répétition qui accueille occasionnellement des petites formes dansées. Leurs créations ont régulièrement été présentées à Lyon dans des lieux différents et insolites. La dernière création intitulée *Cercle !* réalisée grâce au partenariat avec les archives municipales de Lyon, réunit danse, chant et texte autour du Rebetiko. Après Lyon, ce spectacle a été programmé à Bordeaux et à Grenade en Espagne en partenariat avec l'Alliance française. La Compagnie travaille aujourd'hui à une nouvelle création « Les Mouvements Agités » en collaboration avec l'Association HS-Projets (Lyon) et le Musée Bargoin et la Ville de Clermont-Ferrand, dans le cadre du Festival International du Textile Extraordinaire.

Sur la saison 2015-2016, la Compagnie développe différents projets et partenariats : un bal grec au Fort Buissin à Francheville, spectacle participatif autour des danses grecques en milieu rural dans le Beaujolais, interventions pédagogiques à l'Ensatt et au lycée Branly.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 2 000 €.**

### **COMPAGNIE PROPOS**

Cette Compagnie a été créée, en 1991, par Denis Plassard, danseur et chorégraphe issu du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Depuis 2004, elle est installée dans le 8<sup>e</sup> arrondissement dans une ancienne usine réaménagée. Cet espace est un outil de développement et de pérennisation de la Compagnie ; il est également mis régulièrement à disposition des compagnies lyonnaises pour des temps de répétitions (31 compagnies accueillies en 2015 soit 188 jours). Aujourd'hui, La Compagnie compte plus de quarante créations, dont certaines tournent, depuis plusieurs années, sur les scènes nationales. Ainsi, les huit spectacles en tournée sur la saison 2014-2015 ont donné lieu à 92 représentations pour une fréquentation de 19 500 spectateurs (contre 37 représentations sur la saison 2013-2014 ce qui témoigne du fort investissement et développement de la Compagnie). La dernière création AHC (Albertine, Hector et Charles) pour trois marionnettes et trois danseurs a été présentée en avant-première à l'Onyx/Saint-Herblain en mai 2016 puis sera jouée à la Biennale de la danse de Lyon à l'automne 2016.

La saison 2015-2016 est également riche en activités avec la tournée de sept autres pièces du répertoire, l'organisation de bals chorégraphiés (notamment au Musées des Beaux-Arts) et de conférences dansées. Dans le cadre de l'Euro 2016, dans la cour du Musée Gadagne, Denis Plassard animera un jeu chorégraphié participatif sur le thème du football en marge de l'exposition « Divinement Foot ». Enfin, le projet photo-chorégraphique « Hors-Sol » imaginé en partenariat avec la Maison de la Danse et développé avec l'Ecole de Condé à Lyon aura notamment lieu au Musée des Beaux-Arts de Lyon dans le cadre de l'exposition « Autoportraits ».

La Compagnie est également soutenue par l'Etat et la Région.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été allouée en 2015. La convention cadre entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est jointe au rapport.

**Proposition : 40 000 €.**

### **COMPAGNIE STYLISTIK**

Clarisse Veaux et Abdou N'Gom créent leur Compagnie (située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement) après avoir été interprètes dans les Compagnies Alexandra N'Possee, X-press, De Fakto, A'corps, Malka ou LosAngeles. Leurs spectacles chorégraphiques s'inscrivent dans une conception contemporaine, tout en restant attachée aux racines et à la technique de la danse urbaine. En septembre 2014, Abdou N'Gom reprend seul la direction de la Compagnie. Aujourd'hui les spectacles sont diffusés en France et à l'étranger avec succès en témoignent les cinquante représentations sur la saison 2014-2015.

Cette saison, Abdou N'Gom travaille à la réalisation d'une nouvelle création intitulée "Tact" qui sera diffusée au Croiseur et au festival Off Avignon. Le spectacle Résistances (création 2015) a été diffusé au Croiseur le 12 mars 2016 et à la Maison de la Danse le 26 mai 2016. Pour la sixième année, la Compagnie a organisé un festival en partenariat avec le Croiseur "Exercices de styl" du 8 au 12 mars 2016. Artiste associé à la Maison de la Danse, Abdou N'gom est au cœur d'un dispositif de résidence chorégraphique de territoire dans l'Ain à Belley.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 4 000 €.**

### **3 - COMPAGNIES AYANT UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL**

---

#### **ARCOSM**

Cette Compagnie, située dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, a été fondée en 2001 par Thomas Guerry, danseur et chorégraphe et Camille Rocailleux, pianiste et compositeur, tous deux issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. La Compagnie s'est donnée comme axe principal toutes les formes de croisements et de passerelles entre différentes disciplines et langages artistiques. La musique, le chant et la danse en sont les fondements. La première pièce de la Compagnie, *Echoa*, poursuit son chemin avec succès. Elle a été jouée 900 fois en France et dans une trentaine de pays. La saison dernière, quatre

spectacles ont tourné dans toute la France et ont rencontré un écho très favorable auprès du public et des médias (143 représentations la saison dernière pour 50 000 spectateurs). Les dernières créations, *Solonly* et *Bounce !* ont été accueillies à la Maison de la Danse et au Toboggan de Décines.

Pour leurs deux prochaines pièces, Thomas et Camille ont décidé de faire évoluer leur processus de création. Ils souhaitent prendre le temps d'expérimenter et se lancent dans une aventure qui s'étalera sur deux années au rythme de laboratoires et de périodes de résidences. De cette réflexion est née le spectacle *Subliminal* dont la première représentation a eu lieu en novembre dernier au Théâtre du Vellein à Villefontaine. Le répertoire de la Compagnie sera une nouvelle fois en tournée en France et à l'international, avec plus de 132 dates prévues sur la saison 2015-2016 et notamment à Saint-Priest, Saint-Genis Laval et Rumilly. Au fil des créations, la Compagnie ARCOSM apporte toujours une grande importance à la transmission et anime plus de 600 heures d'action par saison : ateliers scolaires, stages, restitutions, défilés, interventions auprès d'amateurs, professionnels, enseignants et également de publics plus spécifiques.

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 5 000 €.**

### **COMPAGNIE LA BARAKA**

Située dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et fondée en 1997 par Abou Lagraa, danseur issu du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, la Compagnie La Baraka est programmée dès sa première création en 1998 à la Biennale de la Danse de Lyon. Depuis, les douze pièces du répertoire ont largement tourné sur les scènes nationales et européennes mais aussi aux Etats-Unis, en Algérie, en Tunisie et en Indonésie. Les périodes de tournées et de création sont l'occasion de nombreuses rencontres organisées avec les publics, au travers de discussions après les spectacles, de master class pour amateurs et professionnels et d'ateliers.

La Compagnie travaille, depuis 2015, à la mise en œuvre de deux projets chorégraphiques qui ont été programmés à la Maison de la Danse de Lyon au mois de septembre et octobre dernier. Dans la création *Le Cantique des Cantiques*, Abou Lagraa travaille sa chorégraphie à partir d'un texte sacré écrit par un compilateur du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Il recherche à travers le texte l'ancrage concret des situations amoureuses tout en exaltant la puissance universelle du chant biblique. La création *Do you be* est issue d'un projet de formation et de création en danse contemporaine. Il est le fruit d'un désir de soutenir et de former huit danseuses aux parcours atypiques et décousus, de Lyon et son agglomération.

La Compagnie mène des actions culturelles en partenariat avec la Maison de la Danse de Lyon (programmes Intro-danse et Parcours danse en direction des écoles primaires du 8<sup>e</sup> arrondissement), des stages de formation des enseignants, des masters-classes avec le CNSMD de Lyon et une commande d'une création chorégraphique pour le Jeune Ballet.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 7 000 €.**

## **LOGE 22**

L'Association Loge 22, située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, a été fondée en 2005 par trois danseurs de l'Opéra de Lyon (Marie Goudot, Julien Monty et Mickaël Pomeroy) ayant travaillé avec différents chorégraphes reconnus. Leur priorité est de replacer l'interprète et la danse au centre de leur recherche, l'improvisation constituant une étape essentielle. Ces dix ans d'existence ont été déjà riches en création avec la réalisation de onze projets artistiques présents notamment sur les scènes lyonnaises : studio de la Maison de la Danse, Croiseur, Subsistances et CCN de Rillieux-la-Pape. Loge 22 travaille, depuis 2010, sur un projet européen nommé « *Spider* », une plateforme européenne de création. Ce festival itinérant a été organisé, à l'origine, par trois compagnies de danse contemporaine issues de Lyon, Athènes et Ljubljana dans le but d'élaborer des échanges artistiques et de diffuser les œuvres. La dernière étape s'est déroulée aux Subsistances du 21 au 27 janvier 2015. A cette occasion, les trois danseurs ont révélé leur création *Rumeur*. Cette saison, Julien Monty crée « *Everything Happens So Much* », une recherche autour de ce qui fait langage, communication. Plusieurs résidences sont en cours au Pacifique CDC de Grenoble et au CND de Lyon. La première représentation a eu lieu en Belgique au mois de février 2016 au Kaiistudio (Bruxelles). Elle sera programmée aux Subsistances à Lyon dans le courant de la saison 2016-2017.

Pour mémoire, une subvention de 7 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 4 000 €.**

## **COMPAGNIE MAGUY MARIN**

L'année 2015 marque le retour de la chorégraphe Maguy Marin dans l'agglomération lyonnaise dès le mois de janvier 2015. Sa Compagnie s'installe au centre d'art Ramdam à Sainte-Foy-Lès-Lyon pour lui permettre d'organiser, de façon autonome, ses activités au-delà de ses tournées : ateliers, formations, laboratoires... et de déployer des projets communs avec l'Association Ramdam, coordinatrice du lieu depuis 1997.

Cette saison, la Compagnie poursuit son activité de diffusion des pièces au répertoire en France et à l'international : *Bit*, *Singspiele* et *May B* ont été programmés à la Maison de la Danse. La Compagnie s'investit pleinement dans "Passion(s)", un projet en collaboration avec l'Association Ramdam sur les années 2015 et 2016 qui réunit neuf auteurs (chorégraphes, danseurs, plasticiens, acteurs, musiciens, cinéastes) autour de La « *Passion selon Saint Mathieu* » de Jean Sébastien Bach pour un travail de recherche artistique et contemporaine. Au fil de ses tournées, la compagnie mène des actions de médiation autour des spectacles, un travail de formation des professionnels et de la sensibilisation auprès des amateurs.

La saison dernière, les créations en tournée ont donné lieu à 58 représentations, *Maybe* ayant atteint sa 700<sup>e</sup> présence sur scène.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 15 000 €.**

### **CIE MPTA – Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi**

Cette Compagnie, située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, a été fondée en 2001 par Mathurin Bolze, un artiste lyonnais formé au théâtre et aux arts du cirque. Cette Compagnie poursuit une démarche de création et de diffusion de spectacles de cirque contemporain et s'inspire souvent de la littérature. A titre d'exemples, le spectacle « Fenêtres » prend appui sur « Le baron perché » de Calvino et « Du goudron et des plumes » a trouvé sa source chez Steinbeck. Mathurin Bolze donne plus de quatre-vingt représentations par an, en France et à l'étranger, et initie des rencontres, des résidences et des cartes blanches résolument transdisciplinaires. Il se produit régulièrement à Lyon, notamment aux Subsistances et au Théâtre des Célestins. Cette saison marquera à Lyon une nouvelle édition du Festival Utopistes en partenariat avec les Célestins du 26 avril au 11 juin à Lyon. D'autres théâtres de la Métropole et de la Région s'associent : le Théâtre Nouvelle Génération, Les Nuits de Fourvière, Le Toboggan, Les Subsistances, la Maison de la Danse, la Comédie de Valence et l'Espace Malraux à Chambéry. Ce sera l'occasion, pour Mathurin Bolze, de révéler sa nouvelle création "Ici ou là, maintenant ou jamais".

En parallèle, la Compagnie propose des interventions auprès des étudiants du Centre National des Arts du Cirque et l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Techniques du Théâtre.

Pour mémoire, une subvention de 21 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 21 000 €.**

### **CIE POKEMON CREW - Association Qui fait ça Kiffer ça**

L'Association "Qui fait ça Kiffer ça", située dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, a été créée en 2004 par les danseurs de hip hop de la Compagnie Pockemon Crew. Ces jeunes danseurs qui s'entraînaient dans la rue et sous les arcades de l'Opéra National de Lyon, depuis 1997, ont remporté progressivement de nombreuses « battles » nationales et internationales. Parallèlement, les danseurs ont souhaité se consacrer au travail de création chorégraphique. La Compagnie, en résidence à l'Opéra National de Lyon pendant de nombreuses années, a réalisé depuis, sept spectacles de danse hip hop, sous la direction artistique de Riyad Fghani. Elle revendique un hip-hop pur, ouvert et tourné vers l'avenir sans pour autant trahir l'origine «underground» de la danse hip-hop.

Cette saison, l'activité de la Compagnie est dense avec la diffusion du spectacle "Silence, on tourne !" pour une vingtaine de représentations en France et à l'étranger, la création de "Hashtag" programmé à la Maison de la Danse de Lyon en février 2016 et la participation à l'inauguration du Stade Lumières le 9 janvier 2016 à Décines. Fort de leur succès auprès du public (11 500 spectateurs pour 30 représentations la saison 2014-2015), les danseurs ont souhaité développer des actions de sensibilisation et de transmission de la danse hip hop en milieu scolaire et avec des structures sociales culturelles. Riyad Fghani assure également l'accompagnement artistique de jeunes crews Hip Hop.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2015.

**Proposition : 7 000 €.**

Je vous propose de soutenir ces Compagnies de danse dont le projet artistique répond à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur de l'encouragement à la création chorégraphique. Le travail de création de ces compagnies représente, en effet, un réel atout pour notre ville grâce, notamment, à la diversité, l'originalité et la qualité des spectacles offerts au public lyonnais, mettant en valeur tous les genres de danse : classique, contemporaine, traditionnelle, urbaine. Parallèlement à ce travail de création, ces associations mènent des activités de formation et des actions d'ouverture à la culture chorégraphique pour le grand public lyonnais, par le biais de représentations scolaires, de répétitions publiques, de rencontres avec les artistes...

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 136 500 €.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 136 500 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT
<b>Collectif AR</b> (5 <sup>e</sup> arrondissement)	2 000 €
<b>Cie Arrangement Provisoire</b> (7 <sup>e</sup> arrondissement)	2 000 €
<b>Compagnie ES</b> (4 <sup>e</sup> arrondissement)	3 000 €
<b>Hip Hop Lyon</b> (3 <sup>e</sup> arrondissement)	2 500 €
<b>Compagnie Mâ</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	2 000 €
<b>La Seconde Tigre</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	1 500 €
<b>Short Term Effects</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	2 000 €
<b>Compagnie Acte</b> (8 <sup>e</sup> arrondissement)	12 000 €
<b>Compagnie Ando</b> (2 <sup>e</sup> arrondissement)	4 500 €
<b>Compagnie Anou Skan</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	2 000 €
<b>Compagnie Propos</b> (8 <sup>e</sup> arrondissement)	40 000 €
<b>Compagnie Stylistik</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	4 000 €
<b>Compagnie Arcosm</b> (4 <sup>e</sup> arrondissement)	5 000 €
<b>Compagnie La Baraka</b> (4 <sup>e</sup> arrondissement)	7 000 €
<b>Compagnie Maguy Marin</b> (5 <sup>e</sup> arrondissement)	15 000 €
<b>Compagnie MPTA</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	21 000 €
<b>Collectif Loge 22</b> (1 <sup>er</sup> arrondissement)	4 000 €

<b>Compagnie Pokemon Crew (1<sup>er</sup> arrondissement)</b>	<b>7 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>136 500 €</b>

2. La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 1000 € sur la ligne de crédit 44036, nature 6574, fonction 415, chapitre 65, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN